

<https://eluardvenissieux.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article610>

VISITE DU MEMORIAL DE LA PRISON MONTLUC, 17 JANVIER 2018

- PARCOURS CITOYEN - MEMOIRE - VOYAGE MEMOIRE A AUSCHWITZ, AVRIL 2018 -

Date de mise en ligne : dimanche 4 février 2018

Copyright © Collège Paul Eluard, Vénissieux - Tous droits réservés



Le mercredi 17 Janvier, nous, élèves participant au voyage à Auschwitz, nous sommes rendus à la prison de Montluc, bâtiment construit en 1921. Nous avons été accueillis par un guide qui, tout au long de la visite, nous a exposé le lourd passé de cette prison.

Lors de notre visite, le guide nous a d'abord appris que c'est au cours de la Seconde Guerre Mondiale que la prison prend de l'ampleur. En effet, c'est ici que les Nazis, qui effectuaient des rafles dans le Sud-Est de la France (et dont le chef était Klaus Barbie), avaient enfermé environ 10000 opposants tels que des Résistants ainsi que des Juifs. Une partie d'entre eux ont été exécutés tandis que d'autres ont été internés dans la prison pour ensuite être déportés dans des camps de concentration voire de mise à mort.

Le guide nous a aussi fait découvrir les locaux de la prison notamment la salle des cellules où nous avons pu observer la taille des cachots (4m² pour parfois jusqu'à 8 personnes) et les images de détenus de cette mésaventure comme Jean Moulin, Georges Lyvet, Simone Lagrange mais également les enfants d'Izieu. Puis, il nous a dirigé vers la cour où se trouvait, auparavant, une "baraque aux Juifs", cabane en bois destinée à entasser des Juifs. Les murs de ce lieu ont été investis d'oeuvres en hommage aux défunts

Au fil des minutes, nous prenions conscience des graves conditions des anciens captifs. A travers cette visite, nous avons pu constater concrètement l'histoire qu'ont vécu les victimes du fléau nazi. Cela nous a aussi permis de mieux comprendre et d'apprendre plus sur les situations critiques dans lesquelles se trouvaient ces hommes, ces femmes et ces enfants. Ce sombre édifice est une preuve du vaste programme de déshumanisation et d'humiliation de l'Homme. C'est d'ailleurs ce que l'on reprochera à Klaus Barbie, alias le Boucher de Lyon, en 1987 lors de son procès qui s'est tenu dans la ville où il a commis cet énorme désastre.

Pour entretenir la mémoire de ces atrocités, la prison est désormais un mémorial accessible gratuitement par tous.

Pour les élèves participants : Kojine Amiet et Mohammed Zouguar